



Expositions « Cafétéria »

Le bâtiment Capitole dispose d'un espace qui peut être utilisé pour des expositions « d'auteurs ». Contrairement aux expositions habituelles que vous connaissez, cette exposition présente les particularités suivantes :

- Exposition de 9 à 10 photos maximum, 5 photos minimum,
- Il est suggéré d'avoir un cadre de présentation de la série,
- Les photos seront toutes sur un même thème,
- Exposition contre le mur en bois de la salle cafétéria du bâtiment Capitole,
- Le club fournit les cadres, les maries-louises standard, les étiquettes,
- Le club participe au frais d'impression (2€ par photo en 30x40cm).

Si l'un de vous est intéressé, il doit prendre contact avec le bureau et soumettre son projet avec les photos. Le rôle du bureau sera de conseiller l'auteur sur son projet sur la qualité des photos, la cohérence de l'exposition. Chaque auteur pourra ou non écrire un texte accompagnant son exposition et qui sera encadré de la même façon que les expositions habituelles.

La durée de chaque exposition sera limitée à 4 semaines, un même auteur ne pourra pas proposer deux expositions consécutives.

L'espace « cantine » n'est pas un espace privé OI Blagnac aussi n'importe quel auteur peut faire une exposition en s'adressant directement au gérant. Seules les expositions des adhérents OIB et qui seront passés par le bureau porteront le logo OIB et bénéficieront du prêt des cadres et marie-louise.